

mais aussi avec des groupes d'action sur l'emploi formés par le Nouveau Parti démocratique pour examiner si les modes de développement régional et les inégalités recevaient toute l'attention qu'ils méritaient. Pendant ces déplacements, beaucoup de choses m'ont frappé qui valent la peine que je m'y arrête brièvement.

Une image en particulier me vient à l'esprit; c'est celle des familles de l'Île-du-Cap-Breton où les enfants de retraités ne pouvaient pas subvenir eux-mêmes à leurs besoins, mais devaient compter sur les pensions de vieillesse de leurs parents pour survivre. On trouve quantité de ménages où trois générations vivent sous le même toit et qui ne comptent pas pour survivre sur des revenus d'emploi, parce que des emplois il n'y en a pas, ou bien ils sont réduits ou supprimés, mais sur des pensions versées à leurs parents et à leurs grands-parents.

Je me rappelle avoir eu l'occasion de visiter l'intérieur de la Colombie-Britannique, la région où les gens ont fourni d'énormes efforts pour se forger un avenir fondé sur la culture de la vigne et la production de vin. Au cours de l'accord commercial négocié par le gouvernement, ils ont tout simplement été anéantis. Rien n'est venu remplacer cette culture pour donner aux gens la possibilité de survivre et de prospérer.

Je me rappelle également des régions du nord de l'Ontario qui ont été très durement touchées par l'incapacité du gouvernement à négocier un accord pour mettre fin aux attaques des États-Unis contre le bois d'oeuvre, ce qui a finalement conduit à l'imposition d'une taxe d'exportation de 15 p. 100 qui ne permet pas la survie d'un grand nombre de villes et de localités du nord de l'Ontario.

Ce sont les régions de notre pays que nous, à la Chambre, devons prendre en considération lorsque nous pensons au développement régional. Ce sont les régions de notre pays auxquelles le gouvernement n'a pas pensé avec compassion, sérieux et générosité pour leur assurer l'avenir économique qui devrait exister dans un pays aussi bien doté de ressources et de compétences. Pourtant ces régions existent. Le sous-développement de nombreuses régions du Canada subsiste. Les inégalités persistent, et elles créent un taux de chômage officiel de plus de 16 p. 100. Le taux de chômage officieux est beaucoup plus élevé. Par exemple, on m'a dit que, à Terre-Neuve, le taux de chômage officieux dépassait 40 et même 50 p. 100.

Développement régional

Qu'a-t-on fait face à ce problème? Pendant la dernière législature, un comité de la Chambre des communes, dont je faisais partie, a présenté un bon rapport sur l'expansion industrielle régionale. Ce rapport portait précisément sur le programme d'expansion industrielle et régionale du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Il renfermait d'importantes recommandations. Par exemple, les membres du comité ont recommandé à l'unanimité que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle de premier plan dans le développement régional au Canada, tout en reconnaissant la contribution que les gouvernements provinciaux et les administrations municipales peuvent et devraient faire à cet égard.

[Français]

Une autre recommandation, monsieur le Président, c'est que les régions défavorisées sur le plan économique doivent bénéficier d'une aide visant à diversifier et renforcer leur économie locale. Cette aide au développement économique doit leur être accordée en fonction des besoins de l'économie locale.

[Traduction]

Le comité a recommandé aussi que le gouvernement du Canada encourage les municipalités et les groupes de développement local à accepter davantage de responsabilités dans la planification et la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir le développement économique local.

• (1710)

Enfin, les critères d'admissibilité au développement régional pour les futurs investissements commerciaux devraient être élargis pour comprendre toutes les formes d'activités commerciales dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

Qu'est-il arrivé, monsieur le Président, lorsque ce gouvernement a été réélu, en dépit des vigoureuses recommandations d'un comité de la précédente législature dominé par les conservateurs? Il est arrivé un budget qui, en dépit des efforts du ministre des Finances (M. Wilson) pour prouver le contraire, en pratique, a pour effet de décimer les programmes de développement régional au Canada.

Si nous prenons, par exemple, le financement du développement régional de 1988-1989 jusqu'à 1993-1994, nous voyons tout d'abord que le maximum de dépenses aura lieu cette année, en raison des accords de développement économique et régional déjà signés avec les diverses provinces. Je voudrais citer la page 70 des documents budgétaires—dont la page couverture dit «déposés